

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

**Rendu obligatoire par la loi n° 92-125 en date du 6 février 1992
Article L2312-1 du CGCT**

**modifié par l'article 107 de la loi N° 2015-991 du 7 août 2015 portant
nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe) relative à
la transparence et la responsabilité financière des collectivités
territoriales.**

SOMMAIRE

I. RAPPEL DES DISPOSITIONS PREVUES PAR LA LOI NOTRe

II. PRINCIPES DU R.O.B : objectifs et obligations.

III. CONTEXTE ECONOMIQUE

IV. BUDGET DE L'ETAT

V. LOI DE PROGRAMMATION 2018-2022

VI. PRINCIPALES DISPOSITIONS DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2019

VII. ORIENTATIONS PROPOSEES PAR LA VILLE

VIII. PRINCIPALES COMPOSANTES QUI CONDITIONNENT LE BUDGET

IX. EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES

X. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

XI. SECTION D'INVESTISSEMENT

XII. PROJETS D'INVESTISSEMENT

XIII. DISPOSITIONS LOI NOTRe

I. RAPPEL DES DISPOSITIONS DE LA LOI NOTRe

L'article 107 de la loi NOTRe a modifié les articles L.2312-1, L.3312-1, L.4312-1, L.5211-36 et L.5622-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatifs au débat d'orientation budgétaire, en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

I. Le débat d'orientation budgétaire doit faire l'objet d'un rapport comportant les informations énumérées par la loi.

S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, ces nouvelles dispositions imposent au président de l'exécutif d'une collectivité locale de présenter à son assemblée délibérante un rapport sur les orientations budgétaires telles que notamment :

- Présentation de la structure et de l'évolution des dépenses
- Exécution des dépenses de personnel
- Engagements pluriannuels envisagés
- Structure et gestion de la dette.

Le ROB doit comporter également des données contextuelles sur l'économie internationale, nationale ainsi que les orientations budgétaires de l'Etat concernant les collectivités territoriales.

II. PRINCIPES DU R.O.B.

Bien que quelque peu modifié par la loi NOTRe, le D.O.B. (désormais associé à un rapport d'orientation budgétaire ou R.O.B.) représente un moment clé pour la collectivité dans le processus de préparation du budget. Il constitue une formalité substantielle de la procédure budgétaire. La clôture du cycle se concrétisant par le vote du compte administratif.

Les objectifs

- Permettre à l'assemblée délibérante d'appréhender les conditions d'élaboration du budget, afin de pouvoir dégager des priorités budgétaires par rapport aux marges de manoeuvre.
- Permettre de dessiner les contours de ce que sera le Budget primitif.
- Déterminer les politiques publiques et définir une politique d'investissement par le biais de projets.
- Être informé sur la situation financière de la ville

Les obligations légales

- Le ROB ne peut pas être organisé au cours de la même séance que l'examen du budget primitif.
- Le ROB n'a aucun caractère décisionnel mais donne lieu à un débat par le conseil municipal qui prend acte de ce débat par une délibération spécifique.

III. CONTEXTE ECONOMIQUE

Au niveau mondial, il y aura probablement un ralentissement du PIB. La croissance connaîtra sans doute un fléchissement avec une diminution de 3,4 % à 3,1 % entre 2018 et 2020. Un ralentissement plus marqué pour les pays industrialisés avec une baisse notable de – 0,8 point. Après la dynamique de reprise après la récession, cette décroissance résulterait des tensions financières et commerciales notamment entre les Etats Unis et la Chine.

Sur le plan européen, l'Europe est impactée par ces tensions. La Commission Européenne a revu la baisse ses estimations de croissance avec une progression de 1,2 % en 2019 et de 1,4 % en 2020 (elle avait tablé sur 1,5 %). Cette prudence d'évaluation est la cause des tensions commerciales et incertitudes politiques qui continuent à peser.

Sur le plan national, la France a enregistré sa meilleure croissance en 2017 avec un taux de 2,3 %. L'hypothèse de croissance pour 2020 serait de 1,4 % contre 1,3 % en 2019 (selon l'INSEE).

Après plusieurs années de contraction, l'investissement des administrations publiques a été redynamisé et devrait connaître une hausse : +1,5 % en 2018 avec une accélération probable entre 2019-2020 entre 3,4 % et 3,9 %.

Le taux de chômage s'établirait à 8.3 % de la population active en fin d'année 2019 soit 241 000 emplois créés en 2019 (moyenne zone euro 7,6 %).

La dette de l'Etat augmente chaque année de l'équivalent du déficit budgétaire.

Tableau 1 : **PERSPECTIVES DE CROISSANCE MONDIALE**^{1,2}

	PIB en volume ^a			
	2017	2018	2019	2020
DEU	2,5	1,8	1,7	1,5
FRA	2,3	1,7	1,8	1,6
ITA	1,6	1,0	1,1	1,0
ESP	3,1	2,6	2,4	1,5
EUZ	2,5	2,0	1,8	1,6
GBR	1,7	1,3	1,5	1,5
NPM ^b	4,8	4,1	3,4	3,3
UE 28	2,6	2,1	1,9	1,8
USA	2,2	3,0	2,6	1,4
JPN	1,7	1,2	1,2	1,0
Pays développés	2,3	2,3	2,1	1,5
RUS	1,5	1,7	1,8	1,8
CHN	6,9	6,6	6,2	6,3
IND	6,2	7,2	7,5	7,5
BRA	1,0	0,9	0,7	1,7
PVD	4,4	4,3	4,1	4,4
Monde	3,5	3,4	3,2	3,1

1. Pondération selon le PIB et les PPA de 2014 estimés par le FMI.

2. Pologne, Hongrie, République Tchèque, Roumanie, Bulgarie et Croatie.

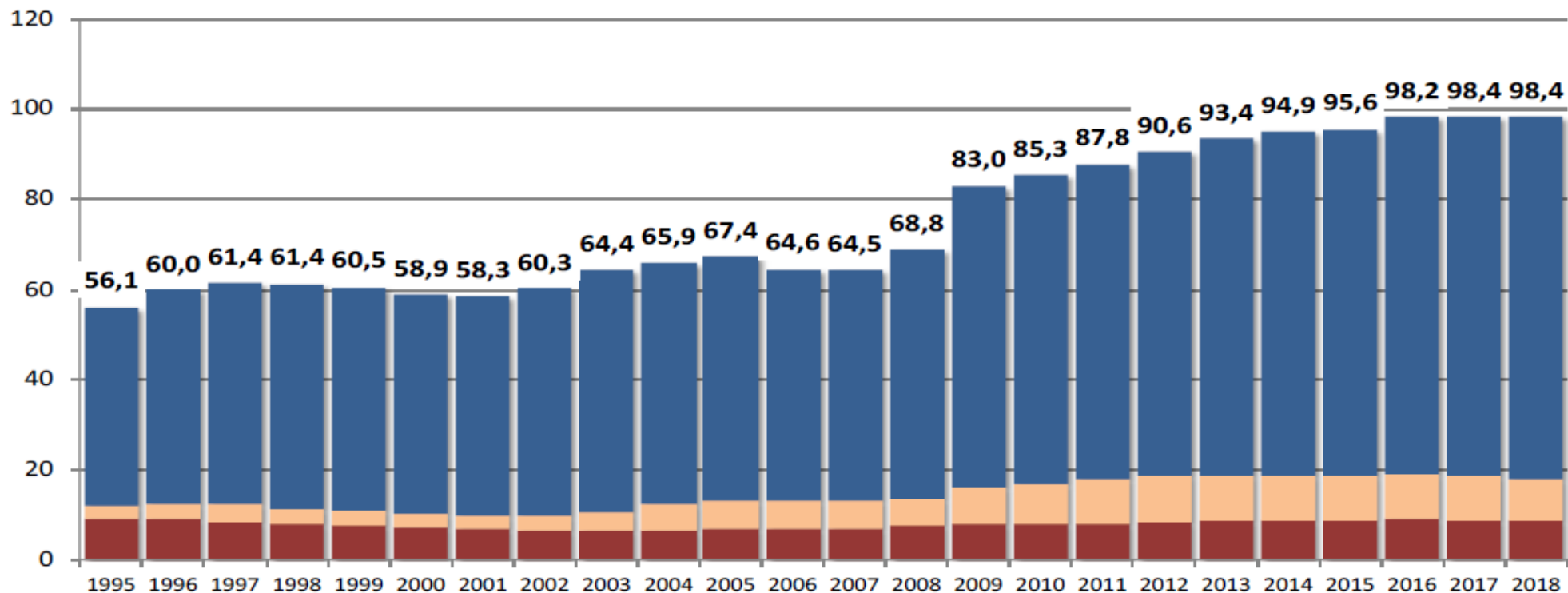
IV. BUDGET DE L'ETAT ET DETTE – PLF 2020

Md€	DEPENSES			RECETTES				
	sept-18 PLF 19	déc-18 LFI 19	sept-19 PLF 20	sept-18 PLF 19	déc-18 LFI 19	sept-19 PLF 20		
FONCTIONNEMENT	MOYENS GENERAUX (hors personnel)	22,2	22,2	23,6	RECETTES COURANTES NON FISCALES	12,2	12,2	13,3
	SUBVENTIONS POUR SERVICE PUBLIC	28,9	28,9	29,1	IMPOTS ET TAXES	278,9	273,7	291,8
	DEPENSES DE PERSONNEL	131,7	131,7	133,7	PRODUITS FINANCIERS	0,3	0,3	1,0
	INTERVENTIONS ET AUTRES CHARGES DE GESTION	88,8	92,9	95,5	SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	0,6	0,6	0,0
	FRAIS FINANCIERS	42,2	42,2	38,6				
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0,0	0,0	0,0				
	PRELEVEMENTS SUR RECETTES							
	UNION EUROPEENNE	21,5	21,4	21,3	DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	78,2	87,5	70,6
	COLLECTIVITÉS LOCALES HORS FCTVA	34,8	34,9	34,9				
	TOTAL	370,2	374,3	376,7	TOTAL	370,2	374,3	376,7
INVESTISSEMENT	DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	78,2	87,5	70,6	CESSIONS ET DIVERS	9,6	9,6	11,0
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	19,2	19,2	21,0	EMPRUNTS LEVES ET AUTRES	225,4	234,7	233,9
	(dont FCTVA)	5,6	5,6	6,0	RESSOURCES DE FINANCEMENT			
	AUTRES DEPENSES	9,6	9,6	11,0				
	PARTICIPATIONS EN CAPITAL	1,4	1,4	1,5				
	REMBOURSEMENTS D'EMPRUNT NETS	126,7	126,7	140,8				
	TOTAL	235,1	244,4	244,9	TOTAL	235,1	244,4	244,9
DEFICIT PREVU		98,7	108,0	93,1				

Pour que le budget de l'Etat soit en équilibre au sens que l'on donne à ce terme pour les collectivités, il faudrait 200,4 Milliards d'euros d'impôts supplémentaires ce qui reviendrait à plus que doubler les recettes de TVA (187,2 Md€)

Evolution de la dette publique (en % du PIB)

Collectivités territoriales Sécurité sociale Etat



La décision de l'INSEE (septembre 2018) de reclasser SNCF Réseau en administration publique à compter de 2016 a relevé rétroactivement la dette de 2016 et de 2017. Pour 2019, l'estimation est de 98,8% et pour 2020 la prévision est de 98,7%

V. LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES

Conformément à la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, l'Etat est tenu de présenter des orientations pluriannuelles sur une durée de 4 à 5 ans. Cette technique s'apparente à celle du DOB d'une assemblée locale.

- La 1ère loi de programmation des finances publiques couvrant les **années 2009-2012** a été votée par le Parlement (loi du 9 février 2009, *soit une semaine avant l'opération FCTVA*).
- La 2ème loi de programmation **2011-2014** a été votée par le Parlement le 28 décembre 2010.
- la 3ème loi de programmation **2012-2017** a été votée en décembre 2012, elle prévoyait un retour à un déficit structurel inférieur à 0,5% du PIB en 2015. Pour les collectivités locales, elle annonçait une réduction des concours financiers de 1,5 Md€.
- La 4ème loi de programmation **2014-2019** a été votée en décembre 2014, avec une réduction des concours de l'Etat de 12,5 Md€. Elle instaure un objectif national d'évolution de la dépense publique locale (ODEDEL) à l'époque non contraignant.
- La 5eme loi de programmation **2018-2022**, a été votée en décembre 2017 et promulguée le 22 janvier 2018.
- **Contrairement aux deux précédentes législatures, la 6eme loi de programmation n'interviendra pas en année 3 (automne 2019) mais elle a été différée au 1er semestre 2020.**

VI. PRINCIPALES DISPOSITIONS DU PLF 2020

Prolongeant la loi de finances pour 2018, le projet de loi de finances pour 2020 comporte notamment la refonte du financement des collectivités locales (taxe d'habitation, taxe foncière).

- ✓ Ramener le déficit public au seuil inférieur au 3% du PIB. L'Etat s'est affranchi de cette contrainte avec pour cible -1,7 % du PIB en 2021 et - 1,3 % en 2022.
- ✓ Hypothèse de croissance de + 1,3 %.
- ✓ Hypothèse d'inflation à 1,2 %.
- ✓ Nouvelle enveloppe de concours encadrés avec une baisse annuelle de 0,2 % de 38,4 Md€ en 2018 pour atteindre 38,1 Md€ en 2022.
- ✓ L'évolution de la dépense publique, en volume
- ✓ Baisse des prélèvements obligatoires. Leur taux sera de 44,3 % du PIB contre 44,7% en 2019.
- ✓ L'endettement public devrait se stabiliser en 2020. La consolidation de la dette de SNCF Réseau avait porté la dette publique à 98,5 % en 2017. prévision à 98,6 % pour 2019.
- ✓ Poursuite du dégrèvement de la taxe d'habitation et affirmation de la compensation de la perte TH aux collectivités. Le dégrèvement se transforme en exonération.
- ✓ Revalorisation des bases fiscales prévisionnelles à + 1,009. Lancement de la révision du mode de calcul de la valeur locative des locaux d'habitation sur le même modèle que celle des locaux professionnels.

Au niveau des concours financiers de l'Etat aux collectivités, très peu de changements par rapport à 2019.

- ✓ Stabilité de la DGF à hauteur de 27 Mds€.
- ✓ Légère augmentation de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle : + 1,3 %
- ✓ Maintien du soutien à l'investissement local à hauteur de 570 M€.
- ✓ Augmentation significative du FCTVA + 6% passant de 5,6 Md€ en 2019 à quasi 6 Md€ en 2020. Ceci étant dû la nette reprise de l'investissement public local.
- ✓ DSU, DSR : + 90 M€ chacune

VII. ORIENTATIONS PROPOSEES PAR LA VILLE

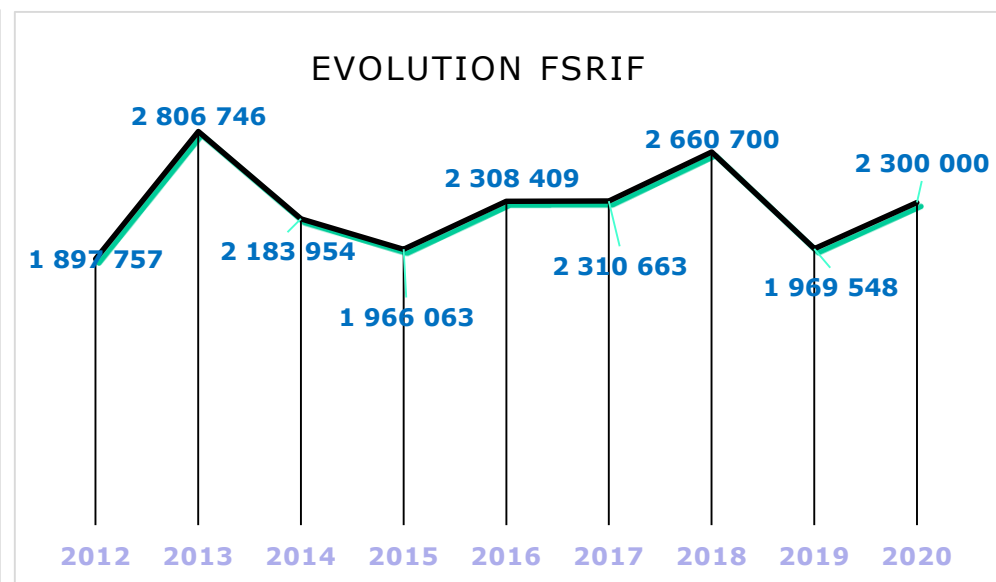
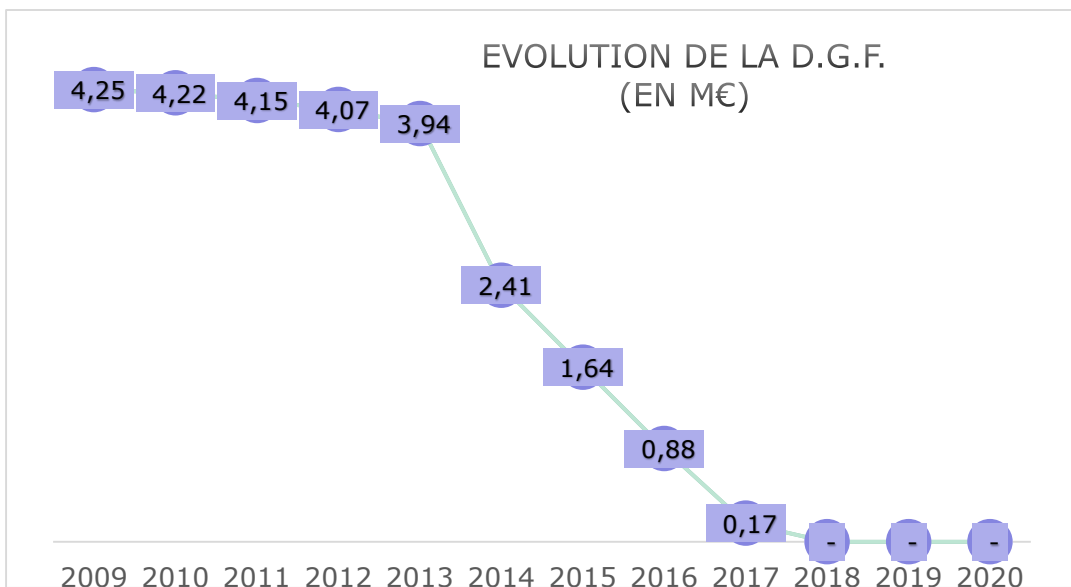
A l'instar des années précédentes, la commune s'évertue à des règles de prudence. Malgré les mesures imposées par l'Etat, la commune s'attelle une nouvelle fois à élaborer un budget de rigueur afin de pouvoir porter des projets d'investissement conséquents.

Les préconisations proposées sont les suivantes :

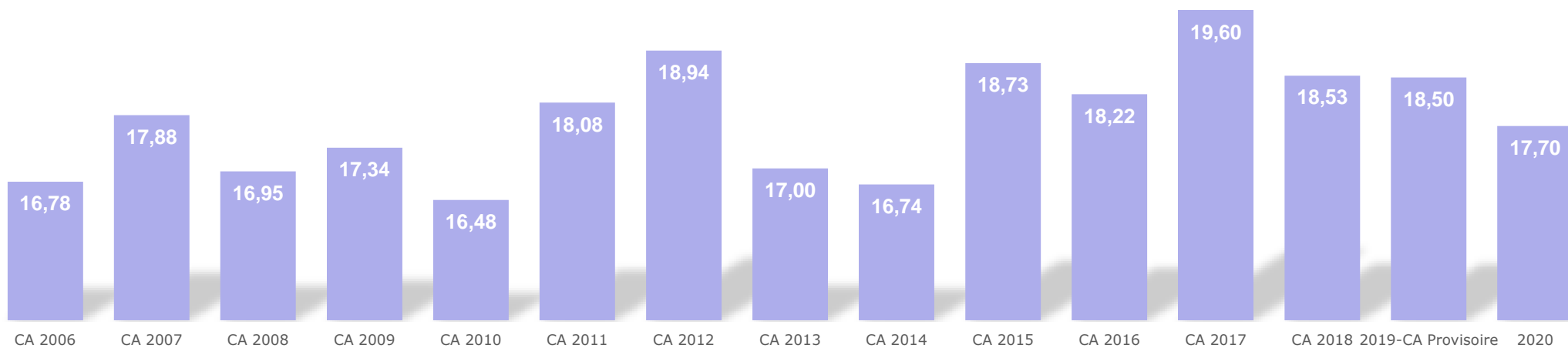
- Réaffirmer la volonté de contenir les dépenses réelles de fonctionnement limitant leur seule croissance au seuil de l'inflation et ce, afin de dégager des marges de manœuvre.
- Poursuivre les efforts en matière de politique d'achats publics afin de générer de nouvelles économies.
- Tenir compte de la baisse de certaines recettes (ex: loyer TP, participation exceptionnelle en 2019 au titre de la contribution touristique et thermale - 400 K€). Volume de recettes prévue 40 M€ contre 41 M€ en 2019.
- Prendre en compte l'incertitude qui pèse sur le PBJ.
- Stabilité de la fiscalité locale.
- Être porteur de projets d'investissement structurants en fonction des besoins du territoire et de la population.
- Maîtriser l'emprunt mobilisé.
- Intégration des résultats 2019.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

VIII. PRINCIPALES COMPOSANTES QUI CONDITIONNENT LE BUDGET DE LA VILLE

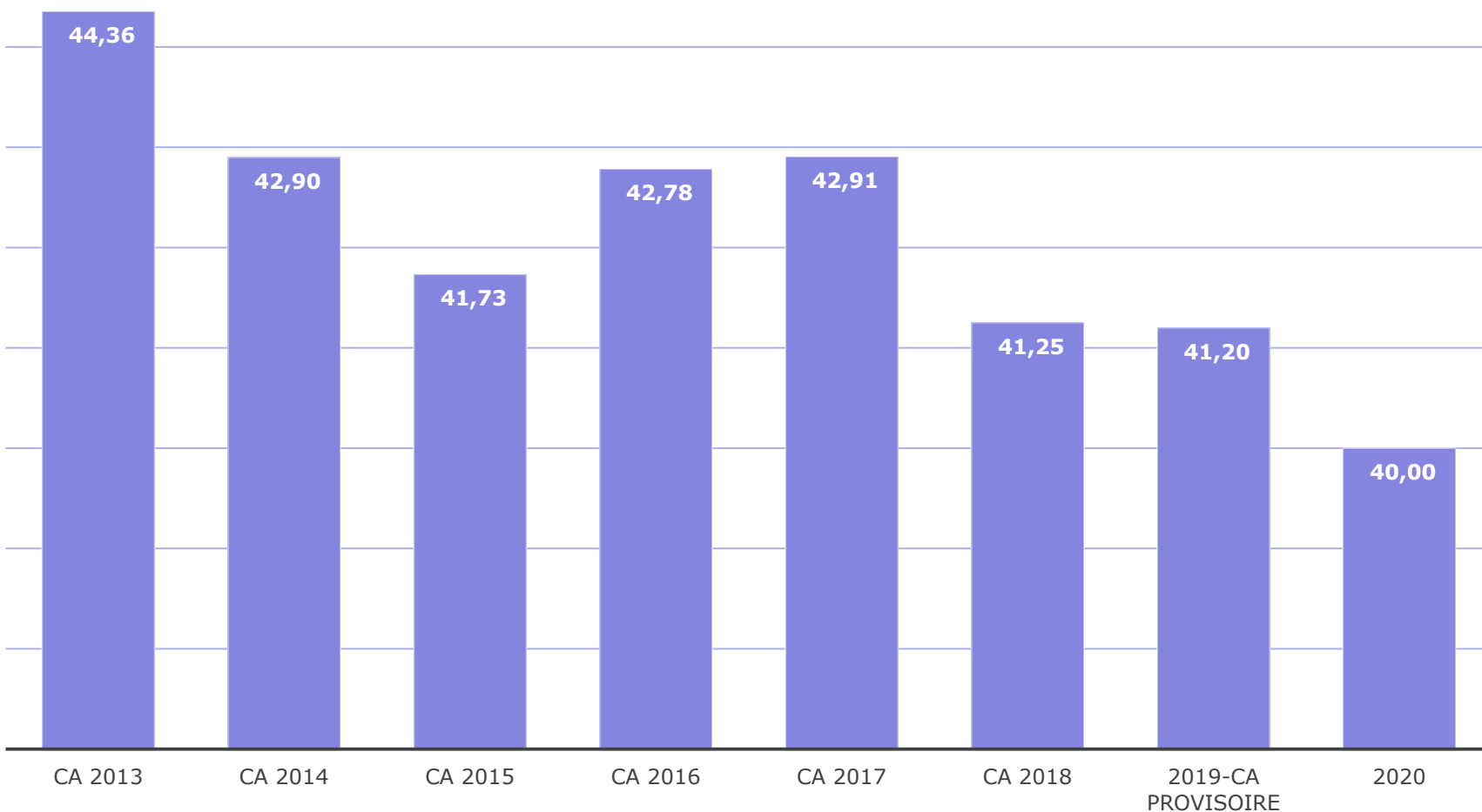


PBJ et reversement de l'Etat



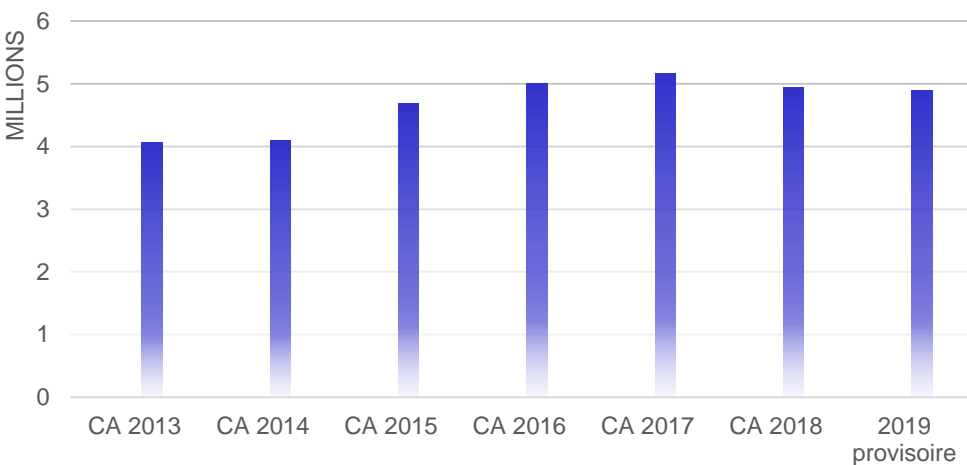
IX. EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Evolution des recettes réelles
de fonctionnement (en M€)

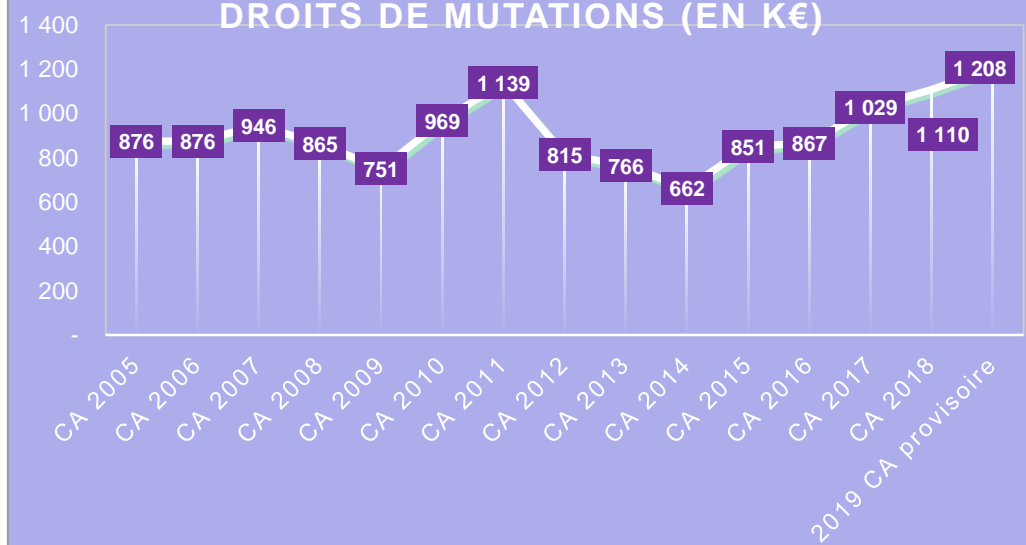


IX. EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

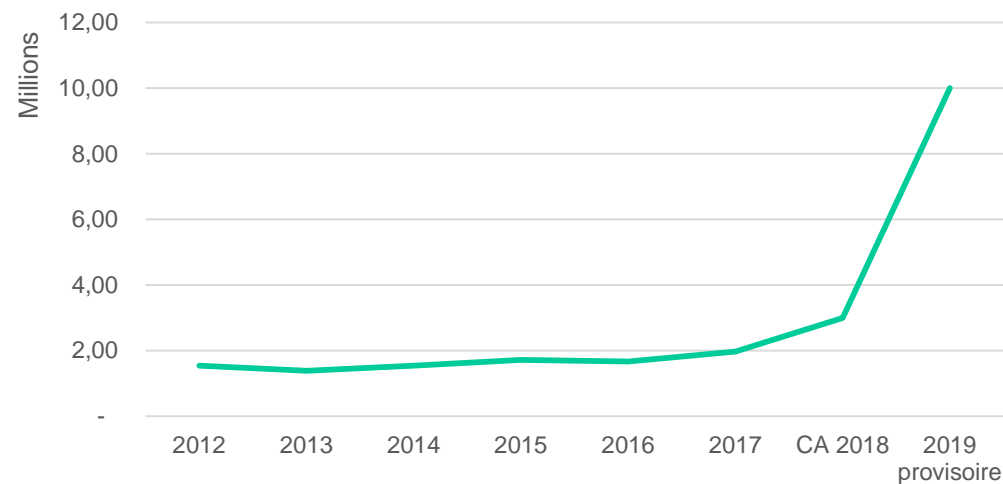
EVOLUTION RECETTES DE STATIONNEMENT



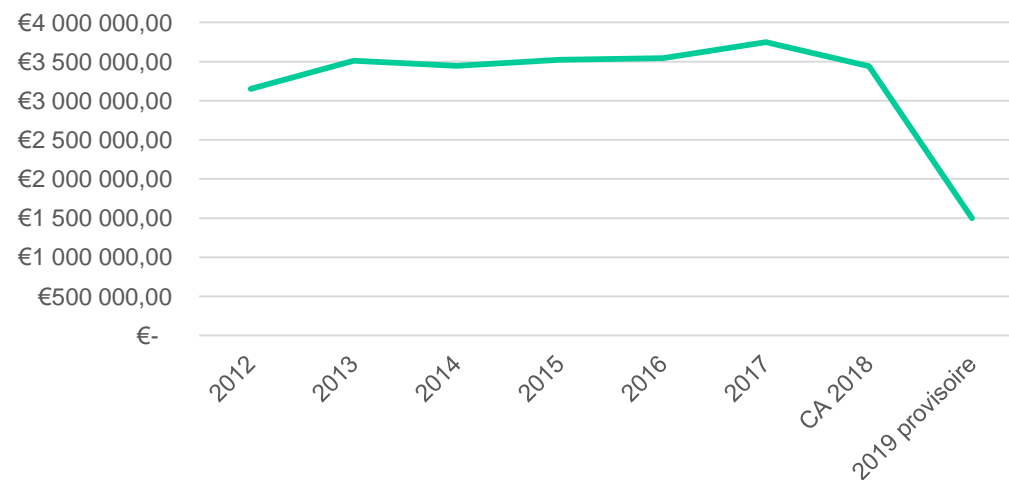
DROITS DE MUTATIONS (EN K€)



Produits des services



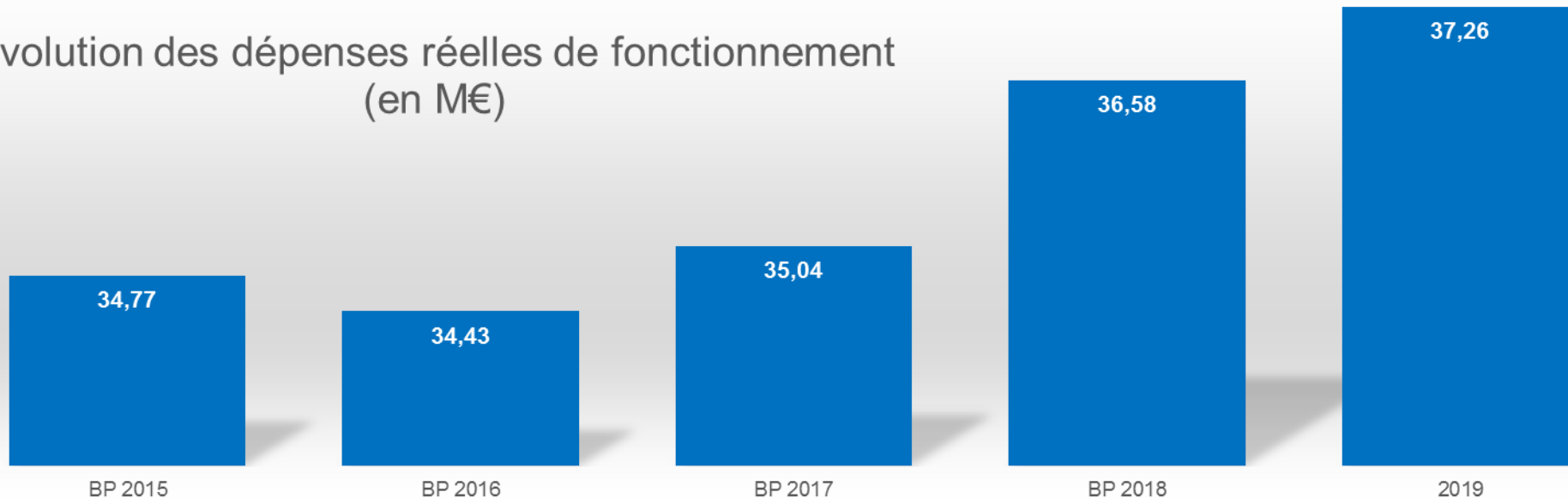
Produits domaniaux



X. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Contenir la masse salariale : augmentation substantielle due au GVT, stagiairisations et nominations.
- Contenir les dépenses à caractère général en limitant leur croissance à la seule inflation (projection provisoire d'environ 37,7 M€ voire moins pour 2020).
- Reconduire les subventions accordées aux associations ainsi que les dons aux œuvres d'intérêt général.
- Tenir compte du FSRIF : 2,3 M€
- En 2020, la commune ne devrait pas être impactée par la SRU

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement
(en M€)

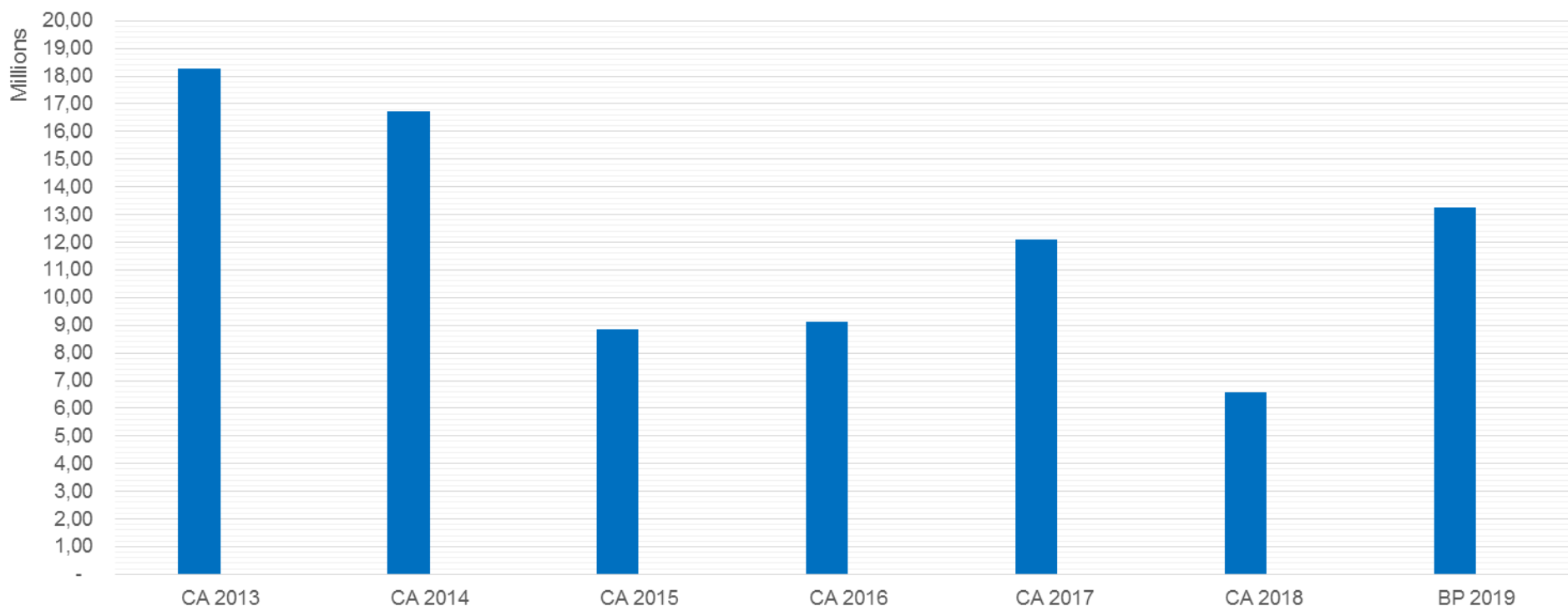


SECTION D'INVESTISSEMENT

XI. SECTION D'INVESTISSEMENT

- Maîtriser l'emprunt mobilisé tout en conservant une politique dynamique d'investissement
- Poursuite du portage foncier du cœur de ville.
- Politique locale de l'habitat par le biais de surcharges foncières.
- Un produit FCTVA d'environ 600 K€ (sur la base d'environ 4 M€ de dépenses éligibles).

Evolution des dépenses d'équipement



XII. PROPOSITION PROJETS D'INVESTISSEMENT

BATIMENTS

Parking du Casino Ascenseur PMR / Poste de Sécurité / Sanitaires PMR
 Parking Casino reprise des fissures plancher avec résine
 Parking HDV Travaux de Modification Technique Ascenseur passage Elec
 Médiathèque Entrée de Service Porte métallique a ventouse
 CDA Etanchéité totale Terrasse du R+2
 Ecole Ormesson Remplacement des Faux Plafonds dans les Circulations
 Ecole Ormesson Eclairage led dans les circulations
 Ecole d'Ormesson Agrandissement Local Poubelle (claustra/siphon/eau)
 Ecole Ormesson II Isolation Coupe Feux 1h (circulation bât du fond)
 Ecole Ormesson Création de Rangements (Matériel de Sport)
 Ecole Ormesson Porte extérieur métallique local technique sur Bd.
 Restauration remplacement du mobiliers du RdCh + Equipement cuisine
 Restauration (BECS) Ballon d'Eaux Chaude Sanitaire
 Ecole des Cygnes climatisation des dortoirs
 Ecole des Cygnes Remplacements des 3 puits de lumières (double peaux)
 Ecole des Cygnes reprise EPDM (uniquement)
 Ecole Riet Remplacement des Faux Plafonds
 Ecole Riet Eclairage Led
 Ecole Riet Projet Extension (Restauration + Dortoir + Périscolaire)
 Ecole Riet Reprise Etanchéité de la Passerelle plexi (Remplacement Zinc)
 Ecole Riet Reprise Plancher Haut du Sous-Sol (fer corrodé et sous face)
 Crèche LPCR Travaux section BB complémentaire
 Crèche LPCR Aménagement parking /peinture de sol/potelets/porte vélos
 Crèche LPCR Aménagement local poubelle extérieur et peinture muret clôture
 Crèche Familiale Remise en peinture

Parc Ste Jeanne Claustras bois de l'appenti et création Local Poubelles
 Parc Ste Jeanne Eclairage Led
 Divers fontaine a eaux (1 200 € à l'unité)
 Base Nautique reprise des berges
 Base Nautique éclairage led des bâtiments
 Base Nautique Mise a l'eau SNE plaque métallique immergé
 Parcours sports connecté (parcours santé)
 Tennis Extension nouvel Equipement + club House
 Gymnase Coussaye Extension nouvel Equipement Sportif
 Gymnase Boucher Mise en peinture + Faux plafond + led
 Dojo renfort murs (sac de frappe)
 Police Municipale Création d'un Sas (entre vestiaire et cage du chien)
 Bâtiment Administratif Travaux d'Aménagement Service RH
 Bâtiment Administratif Porte principale métallique + ventouse
 ADAP
 Amiante Diagnostic RAT (Repérage Avant Travaux)
 Marché Municipal Travaux de Reprise du Socle (Peinture + mosaïque)
 Bât Administratif Remplacement fenêtres des logements
 Numérisation des plans divers site (1ère phase la + urgente)
 Sanitaire Automatique Cimetière Nord
 La Poste reprise maçonnerie sanitaire public
 La Poste étanchéité (reprise ponctuel)
 Maison Médicale Bagatelle Travaux extérieurs cheminement/voirie/EP
 CCFV mise aux normes électrique (TGBT/Armoires divisionnaire/ PC...)
 CCFV Accueil (dépose cloisons et mise en place Banque d'accueil)
 Démolition 11 et 9 boulevard Cotte + rdch classe exitante sur cours + préau
 La Serrurerie Equipements (vidéo projecteurs + Ecran / Eclairage Scénique)
 Mobiliers Salle du Conseil Municipal (tables et chaises)
 Mobiliers divers bureaux et scolaire
 Démolition Maison Veille 11 rue Libération
 Hôtel de Ville Entrée Accueil Faux plafond / Eclairage

NB : le chiffrage se fera lors de l'élaboration du budget primitif.

XII. PROPOSITION PROJETS D'INVESTISSEMENT

VOIRIE

Aménagement de voirie après enfouissement des réseaux rues: Felix Faure, Maginot, Gounod, Bizet 750 ml

Aménagement rue Fauveau

Enfouissement réseau téléphonique, rue St Charles, rue St Louis

Enfouissement réseau téléphonique, rue le Veillard, Prosper Tilliet Waldeck Rousseau 2020-2021

Travaux de réfection de la structure de la jetée - phase 4/5

Réfection du tapis de chaussée - rue Pasteur entre Cotte et Verdun

Aménagement de voirie - rue du Temple

Remplacement de dalles et pavés de trottoir tronçon 1/4- rue du Gal de Gaulle

Réfection en sable stabilisé de l'entrée du square Villemessant (coté rue du Dr Leray)

Remplacement de 20 siphons de sols (rue Robert Schuman, rue Jean Monnet et N° 93 rue du Gal de Gaulle)

Frais de pré-étude (projet + dossier subventions) enfouissements de réseaux

Etudes - diagnostics amiante revêtements bitumineux avant travaux

Moe Mermoz - faisabilité

Provisions frais de géomètre

Participation extension en réseau Enedis

Projet de modernisation du réseau d'éclairage public (câblage, transformateur, boîte de coupure)

Modernisation des lanternes (boules) à led

Relamping de lampes par des matériels à led

Travaux d'aménagement plan vélo première tranche

Remise en état de la canalisation EU de la médiathèque

INSTALL borne escamotable parvis HDV coté Gal de Gaulle

Déplacement commandes des bornes HDV des ST vers le PAM

INSTALL ET POSE bornes escamotables aire livraison Mora

POSE ET INSTALL de bornes escamotables Eglise + Schuman

POSE ET INSTALL de bornes escamotables différents sites

POSE ET INSTALL de radars pédagogiques

Travaux curatifs des fontaines (matériel + pose)

Projet Mobilier urbain (potelets + bancs+ corbeilles, panneaux d'affichage) + TOTEM et canisites (stickers, signalétique...)

Remplacement des jardinières en béton (quantité : 46)

Travaux mise en accessibilité différents sites

Renouvellement Illuminations

Rénovation Fontaine Jardin des Roses

XII. PROPOSITION PROJETS D'INVESTISSEMENT

URBANISME / DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

SUBVENTION SURCHARGES FONCIERES

72-74 AVENUE DE CEINTURE

ACQUISITIONS FONCIERES

16 RUE DU GENERAL DE GAULLE DROIT AU BAIL MME BAILLEUX

16 RUE DU GENERAL DE GAULLE MURS DU LOCAL CCIAL CONSORTS
LEBEUR + DE 2 APPART ET 3 CAVES

55 RUE DU GENERAL DE GAULLE DROIT AU BAIL M. DUSAILLANT

9 BOULEVARD COTTE PREEMPTION CONSORTS LETORT

CŒUR DE VILLE - 28-30 RUE DU GENERAL DE GAULLE BOX ET PARKINS MME
CHANTAL JULIEN

ETUDES / DOCUMENTS D'URBANISME CŒUR DE VILLE ETUDES PRE-
OPERATIONNELLES

CESSIONS

7 rue Cursay

SOURCES

réseau piézométrique : achats de sondes de mesures de niveau

réseau piézométrique : création de 2 nouveaux piézomètres

réseau piézométrique : analyses et interprétation des données

Atlas de la biodiversité : inventaires complémentaires

Achats matériel ORL

Remplacement des automates forages

inverseur de source Forage Coquil pour groupe électrogène

Conseil et expertise technique ponctuel sur l'exploitation thermique

aide à l'autosurveillance, suivi et interprétation des mesures des forages
Coquil, Nord, 2 Roses et Iris

Audit électrique

Etudes autres/AMO (ex: mise en régie etc.)

ESPACES VERTS

Installation arrosage au jardin des roses côté casino

Plantation Ligustrum 5 pompons dans les jardinières rue de MORA

Plantation jardin Hôtel de ville

Plantation régie (vivaces et arbustes)

Cimetière nord pergola + plantations

Achat d'une tondeuse autoportée pour le Parc Ste Jeanne

Achat d'un véhicule utilitaire avec benne et ridelles

Matériel moteur (Débroussailluse à dos, motopompe Honda WX15, souffleur
à dos, petite élagueuse)

Réhabilitation des tunnels aux serres

Plantation tables de buis remplacés par ilex crenata

GESTION LOCATIVE

REHABILITATION DE PLUSIEURS LOGEMENTS COMMUNAUX

ECLAIRAGE COURT N° 2 - TENNIS OUVERT

REPLACEMENT DES POMPES DES POSTES DE RELEVAGE

REPLACEMENT MATERIEL PEAGE PARKINGS (interphonie + son serveur)

MAITRISE D'ŒUVRE / MATERIEL PEAGE

CABLAGE RESEAU INTERNE PARKINGS

REPLACEMENT TRANSMETTEUR INCENDIE - PARKING HDV

REPLACEMENT TRANSMETTEUR INCENDIE - PARKING LIBERATION

REPLACEMENT DETECTEURS INCENDIE - PARKING CASINO

PORTE COUPE FEU PARKING CASINO

VENTILATEUR CENTRALE CO/NO - PARKING HDV

VENTILATEUR CENTRALE CO/NO - PARKING MARCHÉ

VENTILATEUR CENTRALE CO/NO - PARKING CASINO

VENTILATEUR CENTRALE CO/NO - PARKING LIBERATION

MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR LIBERATION

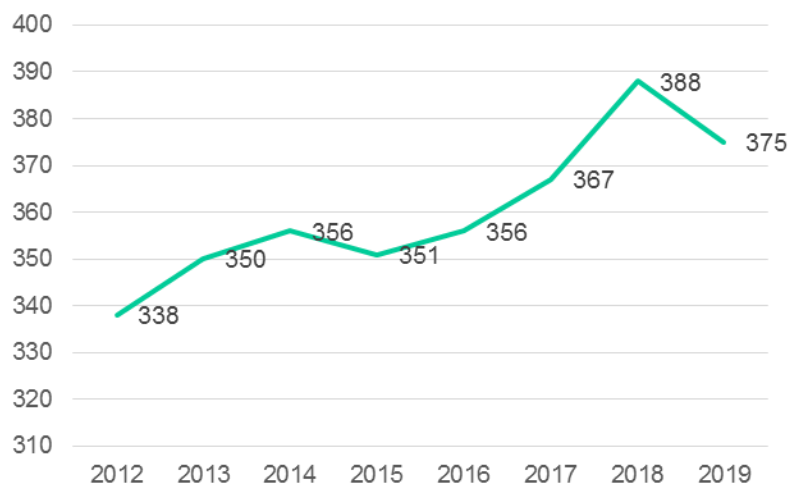
REPARATION PORTAILS PARKINGS

XIII. DISPOSITIONS LOI NOTRe

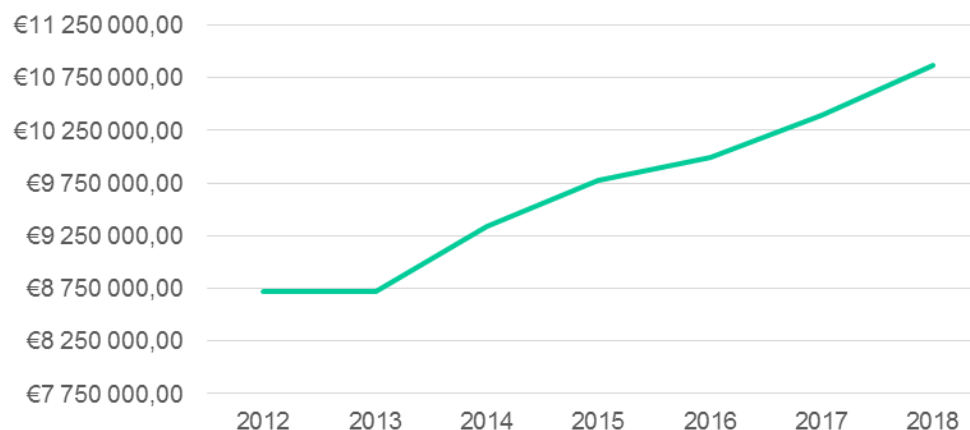
Article 107

Evolution des dépenses de personnel, rémunérations

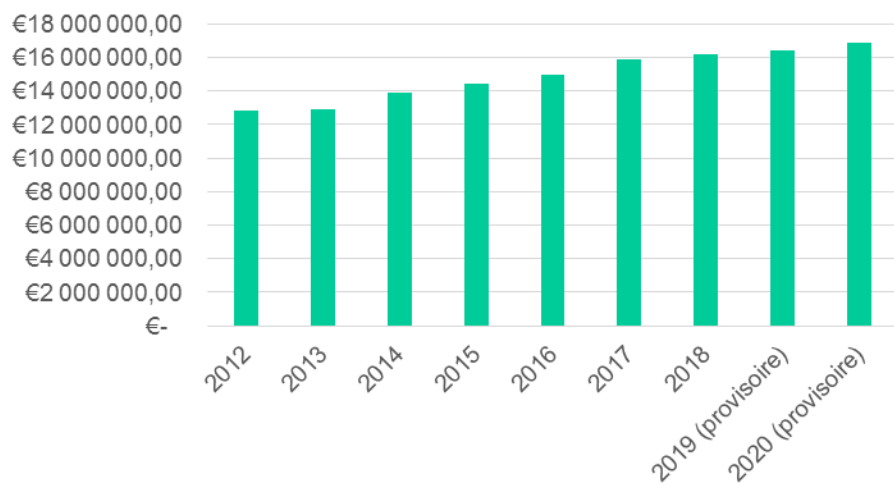
effectifs permanents pourvus



rémunérations



Evolution de la masse salariale



Répartition des agents par secteur d'activité

secteur	Nombre	part des effectifs permanents
administratif	112	29,87%
technique	129	34,40%
social	13	3,47%
animation	45	12,00%
sportif	3	0,80%
culturel	14	3,73%
artistique	35	9,33%
police municipale	24	6,40%
TOTAL	375	

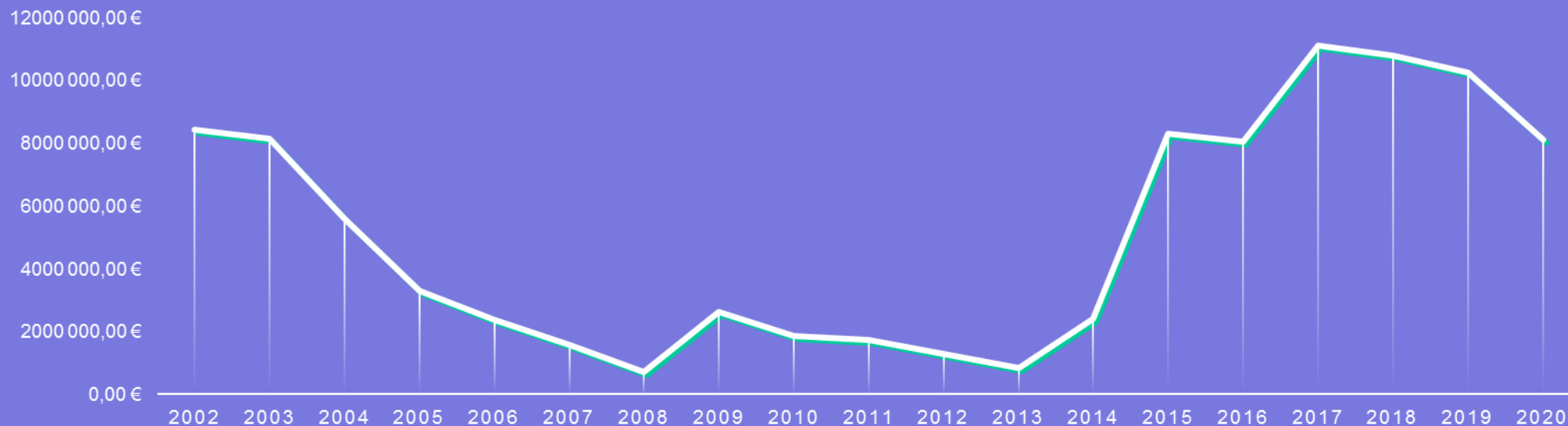
Evolution des dépenses de personnel, rémunérations

L'évolution sur 2020 tient compte principalement de :

- ✓ Du Glissement Vieillesse Technicité.
- ✓ De l'augmentation du nombre d'apprentis (actuellement 10 contre 5 en 2018)
- ✓ De l'accroissement des quotités horaires des enseignants de l'école de musique
- ✓ De la stagiairisation de plusieurs agents notamment l'entretien du patrimoine mais également d'agents ayant réussi leur concours en catégorie A ou B ainsi que des enseignants de l'école de musique.
- ✓ De l'accroissement de saisonniers « horaires »
- ✓ Des parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) liés à la revalorisation indiciaire pour certains agents.

Dette par habitant au 1^{er} janvier 2020 : 702,00 €

ETAT DE LA DETTE AU 1ER JANVIER



Organisme Prêteur	Montant Initial	Dette en capital au 01/01	Annuité	Capital	Intérêts	Dette en capital en fin de période
CAISSE D'EPARGNE	2 000 000,00	1 000 000,00	215 170,00	200 000,00	15 170,00	800 000,00
CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCALE	1 500 000,00	712 500,00	163 190,63	150 000,00	13 190,63	562 500,00
CREDIT FONCIER DE FRANCE	1 500 000,00	515 625,00	196 851,56	187 500,00	9 351,56	328 125,00
CAISSE D'EPARGNE	1 000 000,00	500 000,00	129 667,18	125 000,00	4 667,18	375 000,00
CAISSE DES DEPOTS ET DE CONSIGNATION	4 500 000,00	3 825 000,00	225 000,00	225 000,00	0,00	3 600 000,00
CAISSE D'EPARGNE	600 000,00	480 000,00	46 539,20	40 000,00	6 539,20	440 000,00
LA BANQUE POSTALE	1 200 000,00	1 087 500,00	157 548,75	150 000,00	7 548,75	937 500,00
	12 300 000,00	8 120 625,00	1 133 967,32	1 077 500,00	56 467,32	7 043 125,00